



# LA FRATERNITÉ

NUMÉRO 60 DÉCEMBRE 2016



## *Foyeuses fêtes !*

*En cette période des fêtes, l'équipe de la Fraternité nationale vous souhaite un congé rempli de moments privilégiés auprès de ceux qui vous sont chers et vous adresse tous ses meilleurs vœux pour l'année 2017 afin qu'elle soit pleine de joies et de réussites.*

*Bonne Année à tous et à toutes  
et soyez prudents !*



Mot des  
présidents

p.3-4

Nouvelles  
générales

p.5-6-7-10

Nouvelles  
régionales

p.11-12

# LA PUISSANCE DES OUTILS AVEC FIL LA LIBERTÉ DU SANS FIL

**DEWALT FLEXVOLT**



## LA PREMIÈRE PILE AU MONDE QUI ADAPTE AUTOMATIQUEMENT LA TENSION EN FONCTION DE L'OUTIL.

La capacité de la batterie FLEXVOLT<sup>MC</sup> à changer automatiquement entre deux tensions donne aux utilisateurs un sérieux avantage en matière d'efficacité. C'est la batterie qui non seulement alimente les outils 20 V MAX\* de DEWALT<sup>MD</sup>, mais augmente aussi leur puissance\*\*. Cela vous évite d'avoir à investir dans un tout nouveau système. C'est la batterie qui apporte la puissance des outils à cordon à une nouvelle gamme d'outils 60 V MAX\* et 120 V MAX\* de DEWALT<sup>MD</sup>. Ainsi, vous pouvez enfin travailler sur un chantier sans fil. Robustesse garantie par DEWALT, Conçue par DEWALT.

**20V<sup>MAX</sup>**  
LITHIUM-ION

**COMPATIBLE**  
Compatible avec tous nos outils 20 V MAX\*

**60V<sup>MAX</sup>**  
LITHIUM-ION

**EXTENSIBLE**  
Apporte de la puissance à toute une nouvelle gamme d'outils

**120V<sup>MAX</sup>**  
LITHIUM-ION

**PUISSANTE**  
Associez deux batteries 60 V MAX\* pour une liberté sans fil révolutionnaire

**ROBUSTESSE GARANTIE.<sup>MD</sup>**

[www.DEWALT.ca](http://www.DEWALT.ca)

© DEWALT, 2016. Les éléments suivants sont des exemples de marques de commerce d'un ou de plusieurs outils et accessoires électriques DEWALT : L'agencement de couleurs jaune et noir; la grille d'admission d'air en forme de « D »; la distribution de pyramides sur la poignée; le format du boîtier et la matrice complexe de bosses en forme de losanges sur la surface de l'outil. \* La tension initiale maximale de la batterie (mesurée sans charge de travail) est de 20, 60 et 120 volts. La tension nominale est de 18, 54 et 108. La tension nominale de 120 V MAX est basée sur l'utilisation avec 2 batteries au lithium-ion 60 V MAX\* de DEWALT.

\*\* Avec la batterie 60 V MAX\* FLEXVOLT lors de l'utilisation avec les outils 20 V MAX\* DEWALT.

# LE MOT DU PRÉSIDENT



## CAMILIEN BOUCHARD

SECTION LOCALE 9



L'année 2016 fut une année de distribution. Nous sommes fiers d'avoir distribué les chandails kangourous, les t-shirts et les casquettes avec le nouveau logo à la majorité de nos membres.

Au mois de mai, ce fût le maraudage. Nous avons eu une équipe de plus de 200 membres à la grandeur de la province qui ont aidé la Fraternité à améliorer notre leadership. Le déroulement du vote au mois de juin nous a donné raison avec un gain de

plus de 385 nouveaux membres et nous continuerons à augmenter notre membership avec les finissants d'école.

En ce qui concerne la juridiction de métier, les dossiers traités ont été l'installation de garde-corps en verre à Ville Mont-Royal, les lanterneaux à l'aluminerie Alouette et les murs grillagés au chantier Jean Coutu à Varennes.

Par ailleurs, la direction a décidé de modifier le carnet de temps de la Fraternité car depuis quelques années, nous avons cette demande. Nous espérons grandement que ce nouveau carnet saura vous plaire.

Actuellement, nous sommes en préparation du renouvellement des conventions collectives car ces dernières expirent le 30 avril 2017. Il est des plus importants de nous aider à faire signer la pétition que nous joignons au journal. Cette pétition peut être signée par votre famille et toute autre personne même si elle

n'est pas de l'industrie de la construction.

Pour ce qui est des prévisions de travail pour 2017, il y aura une petite baisse des heures. Il ne faut que souhaiter que cette situation soit temporaire.

En terminant, la Fraternité tient à vous remercier de votre confiance, année après année et vous souhaite de très joyeuses fêtes.



# A WORD FROM THE PRESIDENT

## CAMILIEN BOUCHARD

LOCAL UNION 9

2016 was a year of distributions. We are proud to have distributed kangaroo sweaters, t-shirts and caps sporting our new logo to the majority of our members.

May was raiding month. Our team of more than 200 members across the province helped the Brotherhood improve our leadership. In the June vote, we gained more than 385 new members, and we will continue to increase our membership with new graduates.

In matters of trade jurisdiction, files included the installation of glass railings in TMR, skylights at the Alouette smelter, and walls grilles at the Jean Coutu site in Varennes.

In addition, the management decided to change the Brotherhood's time log as requested in recent years. We hope that you will be pleased with the new log.

Currently, we are preparing for the renewal of the collective agreements, which expire on April 30, 2017. We

urgently need your help by signing the petition attached to the journal. This petition can be signed by your family and anyone else, even if they are not in the construction industry.

Looking ahead to 2017, there will be a slight reduction in hours. We can only hope that this situation will be temporary.

In closing, the Brotherhood wants to thank you for your confidence in us year after year and to wish you a very happy holiday.

# LE MOT DU PRÉSIDENT



## STÉPHANE HURTEAU

SECTION LOCALE 2366



Bonjour chers membres  
du Local 2366,

Une année bien remplie qui s'achève!  
Une nouvelle commencera en force  
avec un gros dossier qui touche tous  
les travailleurs de l'industrie de la  
construction, celui des négociations.

Une pétition sur la rétroactivité et la loi anti-briseurs de grève, que vous avez peut-être déjà signée, circule depuis plusieurs mois sur les chantiers. Cette pétition est très importante pour les prochaines négociations. Plus nous aurons de signatures, plus nous serons considérés. C'est pourquoi je vous demande votre aide en vous envoyant une copie de la pétition que vous pourrez faire signer par vos familles, amis et connaissances. Une fois remplie, postez-la au bureau de Montréal ou remettez-la à votre représentant.

Comme vous le savez, nous avons malheureusement perdu la première heure travaillée à temps et demi dans le secteur ICI. De là l'importance de faire signer la pétition pour ne pas perdre d'autres conditions de travail.

Sur ce, je vous souhaite un bon temps des fêtes avec vos proches et soyez prudents sur les routes. Bon repos, santé et prospérité à vous tous.

Bonne Année 2017.



# A WORD FROM THE PRESIDENT

## STÉPHANE HURTEAU

LOCAL UNION 2366

Dear members of Local 2366,

We have come to the end of a busy year. The new year will kick off with a major file affecting all construction industry workers: negotiations.

A petition on retroactivity and the anti-scab law, which you may have already signed, will circulate for several months on construction sites. This petition is extremely important for our next round of negotiations.

The more signatures we collect, the more seriously we'll be taken. That's why I am asking for your help by sending you a copy of the petition. Please ask your families, friends and acquaintances to sign. When you're done, mail it to the Montréal Office or give it to your representative.

As you know, we have unfortunately lost the first hour worked at time and a half in the ICI sector. That is why it

is so important for you to collect signatures on the petition to protect our other working conditions.

On that note, have a wonderful holiday with your loved ones, and be careful on the roads. I wish you all rest, health and prosperity.

Happy 2017!

## MODIFICATIONS À L'ASSURANCE-CHÔMAGE

2016 fût une année décisive en matière d'assurance-chômage. Le gouvernement Trudeau a commencé à faire des modifications à ce programme, préalablement dévasté par Stephen Harper et les Conservateurs.

Premièrement, depuis le mois de juillet 2016, les nouveaux arrivants n'ont plus à prouver 910 heures sur le marché du travail pour avoir droit aux prestations. Seul le taux régional suffit, et celui-ci varie entre 420 heures et 700 heures dépendamment du taux de chômage.

Deuxièmement, le classement des prestataires, à savoir si les gens sont des bons ou mauvais chômeurs, a été aboli. Cette mesure a pour effet de ne plus obliger les prestataires à chercher un emploi à plus bas salaire. Vous devez quand même chercher un nouveau travail mais, celui-ci peut être un emploi dans le cadre de votre occupation ordinaire, à un taux de rémunération qui n'est plus bas ou à des conditions qui ne sont pas moins favorables que le taux ou les conditions appliqués par convention, entre employeurs et employés ou, à défaut de convention, admis par les bons employeurs.

Troisièmement, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le délai de carence, plus communément appelé semaines d'attente, passera de deux semaines à une semaine. Dans tous les changements apportés par le Gouvernement Libéral du Canada, celui-ci est la seule avancée dans le dossier. Les autres modifications ne sont que des retours vers le régime d'avant la réforme Harper.

Finalement, même si des changements positifs envers les prestataires ont été effectués au régime d'assurance-chômage en 2016, la Fraternité nationale, la FTQ-Construction ainsi que la FTQ continueront de se battre pour l'obtention d'un système plus inclusif pour les travailleurs ayant perdu leur emploi. Après tout, ce ne sont pas ceux-ci qui créent le chômage, mais bien les gouvernements ainsi que les employeurs.

Sur ce, je vous souhaite une superbe année 2017 remplie de santé, de joies et de prospérité.



Jean-Sébastien Porlier  
DIRECTEUR ADJOINT

Afin de favoriser l'intégration des femmes dans l'industrie de la construction, voici ci-dessous quelques-unes des nouvelles mesures en vigueur à compter du 12 décembre 2016. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à visiter le site de la CCQ ([www.ccq.org](http://www.ccq.org)) sous les onglets :

Accueil > Accéder à l'industrie de la construction > Femmes > Mesures en vigueur

- **Pour une femme diplômée dans un métier**

Une femme diplômée dans un métier reconnu peut obtenir sur demande un certificat de compétence valide pendant deux ans, sans avoir besoin d'une garantie d'emploi ou d'une lettre d'engagement d'un employeur. Elle devra toutefois remplir les autres conditions générales pour la délivrance du certificat de compétence. Pour renouveler ce certificat, elle doit avoir travaillé au moins 150 heures en deux ans pour un ou plusieurs employeurs (*plutôt que 150 heures en trois mois pour un seul employeur*). Elle peut se prévaloir de ce critère de délivrance une seule fois par métier pour lequel elle est diplômée.

- **Pour une femme apprentie qu'un employeur fait travailler sur un chantier**

Pour chaque femme apprentie qu'un employeur fait travailler sur un chantier, cet employeur peut faire travailler une personne apprentie de plus que la proportion apprenti-compagnon prévue en chantier, jusqu'à un maximum de 20 apprentis supplémentaires, pourvu que les compagnons et les apprentis soient :

- ses salariés ;
- du même métier, ou que la tâche accomplie par l'apprenti fasse partie de l'exercice de l'un des métiers du compagnon.

- **Employeur préférentiel**

Un employeur peut faire travailler une femme titulaire d'un certificat de compétence partout au Québec (mobilité provinciale), pourvu qu'elle ait travaillé 500 heures ou plus pour lui (*plutôt que 1500 heures*), au cours des 24 premiers mois des 26 mois précédant la délivrance ou le renouvellement de son certificat.

- **Pour une femme non diplômée**

Une femme non diplômée peut obtenir un certificat de compétence apprenti ou occupation lorsqu'un employeur lui garantit 150 heures de travail sur trois mois si l'état du bassin de main-d'œuvre est à **30 % et moins** (pour la région et le métier ou l'occupation demandés). Elle devra toutefois remplir les autres conditions générales pour la délivrance du certificat de compétence. Lorsque sa garantie d'emploi sera complétée, elle devra, entre autres, respecter l'obligation de formation.

## RAPPEL AUX VOYAGEURS

Mon petit doigt me dit que certains d'entre vous se laisseront tenter vers des destinations plus chaudes, telles que le Sud. Un point que vous devriez connaître avant de partir en voyage pour une destination hors du Québec, est d'avoir une couverture d'assurance médicale à l'étranger. Pour tous ceux qui sont assurés avec MÉDIC Construction par les régimes A, B, C, AJ, BJ, CJ, R1, R2 et R3, la couverture est de 100%. Donc ceux qui possèdent le régime D ou DJ ou autres ne sont pas admissibles à l'assurance médicale à l'étranger et devraient se prémunir d'une assurance médicale privée.

Lorsque survient une urgence médicale, **vous devez obligatoirement communiquer avec la CCQ avant d'engager des frais**, car celle-ci pourrait ne pas rembourser ces dits frais et vous pourriez vous retrouver avec une facture assez salée. Vous trouverez les numéros de téléphone à l'arrière de votre carte MÉDIC Construction.

Je souhaite Bon voyage à tous ceux qui auront les pieds dans le sable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur le sujet, veuillez contacter votre représentant régional.



Stéphane Payette  
REPRÉSENTANT DE LA  
RÉGION DE LANAUDIÈRE

**FIERS  
ET COMPÉTENTS** .COM

FORMATION  
DANS L'INDUSTRIE  
DE LA CONSTRUCTION

**DÉCOUVREZ TOUTES LES  
FORMATIONS AUXQUELLES  
VOUS AVEZ DROIT !**

**UN AVENIR  
CA SE CONSTRUIT**

**UNE INITIATIVE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION PRODUITE  
PAR LA COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC.**

## Horaire<sup>2</sup> 2017

### Drummondville

9-10 mars 2017\*

### Gatineau

9-10 février 2017\*

### Granby

6-7 avril 2017\*

### Joliette

26-27 janvier 2017

### Montréal

19-20 janvier 2017	2-3 février 2017
4-5 mars 2017	11-12 mars 2017
30-31 mars 2017	8-9 avril 2017
28-29 avril 2017	12-13 mai 2017
2-3 juin 2017	16-17 juin 2017

### Québec

21-22 janvier 2017	18-19 février 2017
4-5 mars 2017	1-2 avril 2017
22-23 avril 2017	27-28 mai 2017
10-11 juin 2017	

### Rivière-du-Loup

25-26 mars 2017

### Saguenay

25-26 mars 2017

### Saint-Georges-de-Beauce

11-12 mars 2017

### Sherbrooke

21-22 janvier 2017\*    16-17 mars 2017\*

### Trois-Rivières

18-19 mars 2017\*

### Vaudreuil-Dorion

2-3 mars 2017

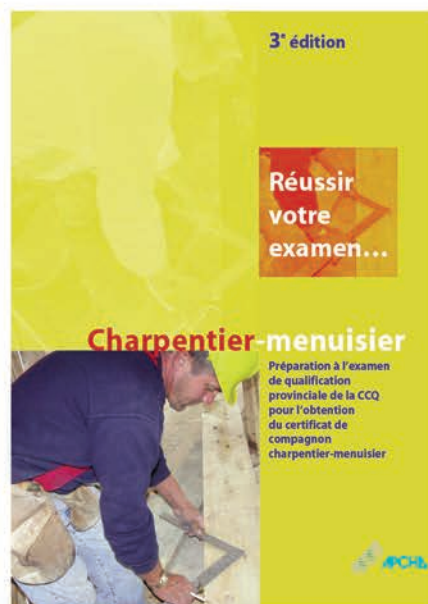
### Victoriaville

8-9 avril 2017

# RÉUSSIR VOTRE EXAMEN

# charpentier menuisier<sup>1</sup>

Deux jours d'ateliers de perfectionnement où vous réviserez les connaissances théoriques du métier en prévision de l'examen de qualification provinciale de la Commission de la construction du Québec (CCQ).



## Contenu du cours

- Mathématiques appliquées au métier
- Implantation de bâtiments
- Coffrages
- Charpentes
- Équerres de charpente et toiture
- Calculs des escaliers
- Finitions extérieures et intérieures

## Durée

2 jours

## Horaire

8 h 00 à 16 h 30

\* Horaires : 8 h 30 à 17 h 00

## Coûts

524.95 \$ (taxes incluses)

1. Cette activité de formation est admissible au soutien financier (remboursement des frais de formation et incitatifs) offert par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction, sous réserve des conditions en vigueur.

2. L'horaire est sujet à changement

## SOYEZ PRÊTS ET INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE DÈS MAINTENANT!

## [apchq.com/formation](http://apchq.com/formation)

514 353-9960 ou 1 800 468-8160, poste 257

[www.apchq.com/formation](http://www.apchq.com/formation)

[Formation@apchq.com](mailto:Formation@apchq.com)





# Renouvelez votre **certificat de compétence** apprenti **Charpentier-menuisier\*** avec les **cours L'abc du secteur résidentiel**

Les cours L'abc du secteur résidentiel sont **admissibles** au renouvellement du certificat de compétence-apprenti Charpentier-menuisier\* uniquement lorsque la personne en obligation de formation suit au moins **30 heures de cours**.



**Durée de 14 heures**



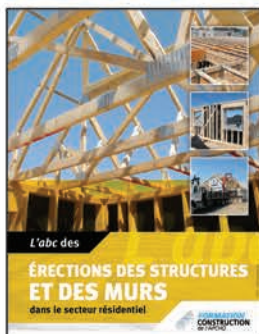
**Durée de 7 heures**



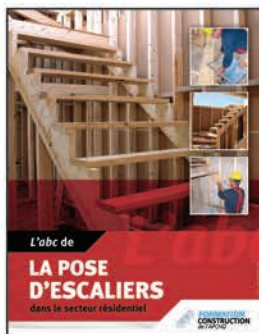
**Durée de 7 heures**



**Durée de 7 heures**



**Durée de 14 heures**



**Durée de 14 heures**



**Durée de 7 heures**



**Durée de 7 heures**

## Les cours sont présentés dans les villes suivantes :

Boisbriand • Gatineau • Granby • Joliette • Montréal • Québec  
Rivière-du-Loup • Saguenay • St-Georges-de-Beauce  
Sherbrooke • Trois-Rivières

\* Ces activités de formation sont admissibles au soutien financier (remboursement des frais de formation et incitatifs) offert par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction, sous réserve des conditions en vigueur.

**Inscrivez-vous en ligne dès maintenant!**  
**[apchq.com/formation](http://apchq.com/formation)**

**514 353-9960** ou le **1 800 468-8160**, poste 257





Stéphane Hurteau  
PRÉSIDENT  
SECTION LOCALE 2366

En tant que directeur des poseurs de revêtements souples, je suis fier de vous annoncer qu'à partir de 2017, nous aurons notre propre régime d'assurance MÉDIC Construction.

Prenez le temps de regarder le tableau ci-contre et de constater les gains.

Félicitations à tous nos membres. Plus d'heures déclarées donc plus d'avantages !

## PROTECTIONS DU RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DES POSEURS DE REVÊTEMENTS SOUPLES

RÉGIME	AR	BR	CR	DR
<b>ASSURANCE VIE :</b>				
Employé SPAC	20 000 \$	16 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
Employé APAC	30 000 \$	20 000 \$	15 000 \$	10 000 \$
M.A.M.	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
Conjoint	15 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
Enfants	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
<b>ASSURANCE INVALIDITÉ :</b>				
Courte durée (< 4 000 heures)	405 \$	405 \$	405 \$	0 \$
Courte durée (4 000 à 6 000 heures)	485 \$	485 \$	485 \$	0 \$
Courte durée (> 6 000 heures)	565 \$	565 \$	565 \$	0 \$
Longue durée (> 6 000 heures)	2 000 \$	1 600 \$	1 425 \$	0 \$
<b>ASSURANCE MALADIE :</b>				
Médicaments - Franchise	0 \$	0 \$	0 \$	40 \$
Médicaments - % Remboursement	95%	90%	80%	75%
<b>SOINS DE LA VUE</b>				
Soin - % remb	100%	100%	100%	0%
Soin - examen	70 \$	70 \$	70 \$	70 \$
Soin - max sal	550 \$	400 \$	150 \$	0 \$
Soin - max conj	400 \$	400 \$	150 \$	0 \$
Soin - max enfant	400 \$	300 \$	0 \$	0 \$
Lunette sécurité - % remb	100%	100%	100%	100%
Lunette sécurité - max sal	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$
Laser-lasik - % remb	75%	75%	75%	0%
Laser-lasik - max-sal	4 000 \$	3 000 \$	2 000 \$	0 \$
Laser-lasik - max-conj	4 000 \$	3 000 \$	2 000 \$	0 \$
<b>PARAMÉDICAUX</b>				
Chiropractie	45 \$	45 \$	45 \$	0 \$
Rayons x	45 \$	35 \$	28 \$	0 \$
Naturopathie	40 \$	30 \$	0 \$	0 \$
Massothérapie	45 \$	35 \$	0 \$	0 \$
Orthophonie	70 \$	55 \$	40 \$	0 \$
Acupuncture	45 \$	35 \$	27 \$	0 \$
Audiologie	55 \$	45 \$	40 \$	0 \$
Physiothérapie	50 \$	40 \$	30 \$	0 \$
Psychologie	70 \$	55 \$	40 \$	0 \$
Podiatrie	50 \$	40 \$	40 \$	0 \$
Ostéopathie	55 \$	45 \$	0 \$	0 \$
Travail social	65 \$	55 \$	0 \$	0 \$
Orthothérapie	45 \$	35 \$	0 \$	0 \$
Max-sal	1 000 \$	700 \$	460 \$	0 \$
Max-pac	1 000 \$	700 \$	0 \$	0 \$
<b>CURES DE DÉSINTOXICATION</b>				
Cures toxico jeu comp.	80% / 4 000 \$	80% / 4 000 \$	80% / 2 500 \$	80% / 2 500 \$
Cures dépr. maj. Violence	80% / 4 000 \$	80% / 4 000 \$	80% / 2 500 \$	80% / 2 500 \$
Autres (%)	90%	90%	90%	90%
PAE - Visites	12/FAM	12/FAM	8/FAM	8/FAM
Labo description	100% / 1 500 \$	100% / 1 500 \$	100% / 1 250 \$	90% / 337,50 \$
Auditif \$	1 800 \$	1 500 \$	1 000 \$	500 \$
Laser	50% / 300 \$	50% / 300 \$	50% / 300 \$	50% / 300 \$
Post Op	100%	0%	0%	0%
<b>ASSURANCE SOINS DENTAIRES :</b>				
Franchise	0 \$	20 \$	20 \$	0 \$
CC1 - base - % remb	90%	80%	70%	0%
CC2 - pério/endo - % remb	90%	80%	70%	0%
CC3 - majeurs - % remb	90%	80%	0%	0%
CC4 - ortho - % remb	90%	70%	0%	0%
CC1 - max sal, conj, enf	600 \$	600 \$	600 \$	0 \$
CC2+CC3 - max sal, conj	1 500 \$	1 400 \$	875 \$	0 \$
CC2+CC3 - max enf	1 500 \$	1 400 \$	875 \$	0 \$
CC4 - max vie	3 000 \$	2 700 \$	0 \$	0 \$
Implantologie - (max pers / 5 ans)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$



Nouvelles du

# Centre-du-Québec

## Nouvel emplacement pour les assemblées de Drummondville

À compter de janvier 2017, les assemblées de Drummondville auront lieu à la *salle Rotary 2 du Centre Communautaire Drummondville Sud*, situé au 1550, rue Saint-Aimé, Drummondville.

Nous comptons sur votre bonne participation aux assemblées syndicales.



Marcel Duchesne  
REPRÉSENTANT

Nouvelles du

# Bas St-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la Madeleine



Gino Loisel  
REPRÉSENTANT

Le mardi, 6 décembre dernier, avait lieu l'assemblée des Fêtes à Rimouski. Plusieurs membres étaient présents pour l'évènement. Merci à tous de votre participation et Joyeuses Fêtes !



Chantier de l'agrandissement de la Résidence des Bâisseurs à Rivière-du-Loup. Compagnies : Construction Nadeau et Boulé et Fondations B.A.

Les travailleurs de la compagnie Les Constructions Unic sur le chantier résidentiel du Manoir de Saint-Antonin.



Nouvelles de

# Lanaudière



Stéphane Payette  
REPRÉSENTANT

## SOIRÉE RETRAITE

Des soirées d'information sur la retraite ont eu lieu en 2016 pour la région de Lanaudière. Donc, devant l'afflux de ces soirées, nous vous invitons à venir aux prochaines soirées. Nous vous demandons de communiquer avec nous afin de connaître les prochaines dates. Au plaisir de se rencontrer avec votre conjointe!



Salutations aux confrères Stéphane Sénécal (à gauche) et Gilles Garneau (à droite) sur le chantier Kruger à Crabtree dans la région de Lanaudière.



Salutations aux confrères Sylvain Masse, Yves Monette et Yves Joron.

Nouvelles de

# Sherbrooke



Paul Sévigny  
REPRÉSENTANT

## Formation « Retraite »

Une formation de 3 heures sera offerte un samedi avant-midi au courant du mois de février (date à déterminer) sur les différentes options au régime de retraite de l'industrie de la construction.

La formation aura lieu au bureau de la Fraternité au 2100, rue King Ouest, bureau 140, à Sherbrooke.

Les conjointes sont les bienvenues.

Veillez s.v.p. confirmer votre présence dès maintenant au (819) 563-3161.



Je voudrais remercier grandement le bon travail du très professionnel Me Antoine Berthelot en rapport avec le refus de mon dossier à la CNESST.

Suite à un arrêt de travail pour l'opération de mes épaules, la CNESST n'a pas voulu reconnaître mon problème comme une lésion professionnelle. Après presque deux ans d'attente, de travail et de paperasse, j'ai enfin gagné mon dossier. Si je n'avais pas été si bien représentée, je ne peux même pas m'imaginer où je serais rendue avec ce gros mur qui se présentait face à moi. Je tiens donc à remercier une fois de plus Me Berthelot et Stéphane Hurteau, président du Local 2366 ainsi que le syndicat FTQ.

J'en profite aussi pour remercier le travail professionnel d'une personne qui, bien souvent, reste dans l'ombre à la Fraternité mais que plusieurs d'entre nous avons eu la chance de parler avec elle au téléphone et je parle de Liana Mercurio. Elle m'a été d'une aide précieuse dans tous les sens du mot et connaissait très bien mon dossier pour bien me diriger sur ce que je devais faire et surtout répondre à toutes mes questions sur ce jargon juridique. Elle m'a été d'une aide sans borne, autant moralement que mentalement. Elle a bien sur cette capacité d'écoute et d'être à 100% professionnelle pour nous les membres. Une bonne personne comme on en retrouve rarement sur notre chemin et que bien des employeurs voudraient avoir à leurs côtés.

Je suis très reconnaissante et fière d'avoir toujours restée fidèle à la FTQ depuis mes tous débuts sur la construction en 2003. Une formule gagnante reste une formule gagnante.

Marie-France Bastien  
Membre du Local 2366

Chers membres,

Je tiens à souligner le travail remarquable de mon syndicat. Je suis fier de faire partie de la Fraternité. Suite à un refus de la CNESST pour mon accident de travail survenu le 18 décembre 2015, l'équipe de mon syndicat m'a accompagné dans toutes mes démarches, répondu à toutes mes questions. J'ai été encouragé, soutenu et rassuré. J'ai pu bénéficier de l'aide d'un avocat expérimenté pour plaider ma cause.

Après dix mois d'attente pour me présenter en audition, je peux enfin crier : « Victoire! »

Sachez que peu importe la situation, vous pouvez toujours compter sur le soutien de l'équipe dont voici les noms : Marcel Duchesne, représentant, Me Antoine Berthelot, avocat et Lise Pépin, secrétaire. Je tiens à les remercier pour leurs bons services.

Pascal Pinard  
Membre du Local 9



## Laurentides

### Cabane à sucre

Le comité social des Laurentides vous invite à la soirée « Cabane à sucre » qui aura lieu le samedi 4 mars 2017 à la Cabane à sucre Paquette située au 419, 5<sup>e</sup> Avenue à Ste-Anne-des-Plaines. **Prenez note que l'heure d'arrivée est 17h00 et le souper est à 18h00.**

Le coût des billets est de 19.00\$ pour les adultes et de 8.00\$ pour les enfants de 4 à 12 ans. Des prix de présence seront tirés sur place et de l'animation sera de la partie.

Vous pouvez réserver vos places en communiquant avec votre bureau régional.

Venez en grand nombre pour passer une agréable soirée.

C'est un rendez-vous!



## Estrie

### Cabane à sucre

Notez à votre agenda la prochaine activité du comité de loisirs de Sherbrooke. Un repas à l'Érablière Jean-Marc Gareau, à Sherbrooke, le dimanche 30 avril 2017 à compter de midi.



# MONTREAL

SAMEDI 11 FÉVRIER



**CHASS MANIAK.com**  
LES SOIRÉES  
TOURNEE NEXT GENERATION

**FILMS DE CHASSE 2017**

BILLETS: [WWW.MANIAKSTORE.COM](http://WWW.MANIAKSTORE.COM)

## Activité familiale ARBRASKA

La région de Lanaudière vous invite à une aventure en forêt "Arbraska", à Rawdon. Le coût est de 15\$ par personne, de 5 à 77 ans. La date n'a pas encore été fixée, probablement en avril. Un repas chaud sera servi lors de l'activité, style BBQ. **Nous devons limiter les places à 100 personnes**, donc nous vous demandons de communiquer avec Stéphane Payette **à compter du 1<sup>er</sup> février 2017** au (514) 374-5871 afin de réserver votre place.



# Changez pour **SSQ** auto et économisez

# GROS



**PRIVILÈGES EXCLUSIFS**  
aux membres de vos groupes

**20 % DE RABAIS**  
en assurance auto



**15 % DE RABAIS**  
en assurance habitation



**+ 50 \$ de rabais** sur votre assurance auto en tant  
qu'actionnaire du Fonds de solidarité FTQ

## Combinez et économisez

Regroupez vos assurances auto et habitation et  
profitez des **avantages d'être assuré à la bonne place** :

- \$ Un **rabais additionnel** sur chacun de vos contrats
- 🔍 Le plan d'assistance **Bien protégé** sans frais  
supplémentaires incluant l'**assistance routière 24 h\***



\* Certaines conditions, restrictions ou exclusions peuvent s'appliquer.



Demandez une soumission d'assurance

# 1 866 **SSQ**AUTO

7 7 7 2 8 8 6

**SSQ**auto.com/groupe

**SSQ**auto

Les valeurs à la bonne place



### SIÈGE SOCIAL

9100, boul. Métropolitain Est  
Anjou H1K 4L2

### LOCAL 9

514.374.5871  
Sans frais : 1.800.465.9791  
Site web : [www.fncmlocal9.com](http://www.fncmlocal9.com)  
Courriel : [info@fncmlocal9.com](mailto:info@fncmlocal9.com)

### LOCAL 2366

514.723.2366  
Sans frais : 1.888.723.2366  
Site web : [www.local2366.com](http://www.local2366.com)  
Courriel : [info@local2366.com](mailto:info@local2366.com)

### ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / ROUYN

2400-201, rue du Terminus  
Rouyn-Noranda J9X 2P7  
Téléphone : 819.762.4515  
Sans frais : 877.666.4671  
Télécopieur : 819.762.9506

### BAS ST-LAURENT, GASPÉSIE / RIMOUSKI

609-2, rue St-Germain Est  
Rimouski G5L 8T7  
Téléphone : 418.723.2717  
Sans frais : 800.563.3626  
Télécopieur : 418.723.6466

### CÔTE-NORD

8, Père Divet  
Sept-Îles G4R 3N2  
Téléphone : 418.968.3008  
Sans frais : 877.666.4662  
Télécopieur : 418.968.2331

### DRUMMONDVILLE

106-2940, boul. Lemire  
Drummondville J2B 7J6  
Téléphone : 819.850.5315  
Sans frais : 877.393.5315  
Télécopieur : 819.850.3071

### ESTRIE

(bureau temporaire)  
2100, rue King Ouest  
bureau 140, Sherbrooke  
Téléphone : 819.563.3161  
Sans frais : 877.666.4670  
Télécopieur : 819.563.0024

### GRANBY

161, rue St-Jacques  
Granby J2G 9A7  
Téléphone : 450.777.1030  
Sans frais : 866.833.1030  
Télécopieur : 450.777.4319

### LAURENTIDES

330, rue Parent, 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Jérôme J7Z 2A2  
Téléphone : 450.436.8808  
Sans frais : 877.666.4657  
Télécopieur : 450.438.5720

### MAURICIE, BOIS-FRANCS

107-7080, boul. Marion  
Trois-Rivières G9A 6G4  
Téléphone : 819.375.9683  
Sans frais : 877.666.4668  
Télécopieur : 819.691.2398

### OUTAOUAIS

10-111, boul. de l'Hôpital  
Gatineau J8T 7V1  
Téléphone : 819.772.0237  
Sans frais : 877.772.0237  
Télécopieur : 819.772.0517

### QUÉBEC

265-5000, boul. Des Gradins  
Québec G2J 1N3  
Téléphone (9) : 418.628.9299  
Téléphone (2366) : 418.622.5445  
Sans frais : 800.363.0857  
Télécopieur : 418.628.5130

### SAGUENAY, LAC-ST-JEAN

230-2679, boul. du Royaume  
Jonquière G7S 5T1  
Téléphone : 418.699.5061  
Sans frais : 877.666.4660  
Télécopieur : 418.699.6192

### BROSSARD (sur rendez-vous)

6200-4805, boul. Lapinière  
6<sup>e</sup> étage  
514.374.5871

### ÎLES-DE-LA-MADELEINE

(sur rendez-vous)  
Place Sumarah  
201A-350, ch. Principal  
Cap-aux-Meules G4T 1C9  
418.723.2717

### TERREBONNE

(sur rendez-vous)  
3465, boul. de la Pinière, suite 207  
Terrebonne J6X 4N1  
Téléphone (9) : 514.374.5871  
Téléphone (2366) : 514.723.2366

La Fraternité est le journal publié par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers et la Fraternité nationale des poseurs de systèmes intérieurs, revêtements souples et parqueteurs-sableurs.

L'information recueillie dans ce numéro traite des activités depuis le numéro d'octobre 2016 et est à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2016.

### Ont collaboré à ce numéro

Les présidents des Sections locales 9/2366 :  
Camilien Bouchard,  
Stéphane Hurteau;  
les représentants  
de la Fraternité nationale et  
des membres.

### Coordonnatrice du journal

Julie Amyot

### Commandites

Merci à nos commanditaires : DeWalt,  
APCHQ, FTQ-Construction, SSQ

### Préparation graphique et impression

Atelier québécois Offset (1998) inc.  
450.661.2711

Tirage : 22 500

Dépôt Légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec.



Sur le web pour trouver  
réponse à vos questions  
[www.fncmlocal9.com](http://www.fncmlocal9.com)  
[www.local2366.com](http://www.local2366.com)  
[www.ftqconstruction.org](http://www.ftqconstruction.org)  
[www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)